

TARIFS ET AIDES A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Collèges de l'Isère

Année 2018

(Délibération N°2017 C 09 D 07 89 de la commission permanente du 22 septembre 2017
et délibération N°2018 C 01 D 07 56 de la commission permanente du 26 janvier 2018)

Tarifs élèves

La facturation des repas par le collège doit respecter, pour chaque forfait, le nombre de jours d'ouverture de la demi-pension.

L'ensemble des forfaits est proposé aux familles.

Les tarifs sont applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Mode d'inscription	Tarif
Tarif au repas - Forfait 1 jour (36 jours*)	4,02 €
Tarif au repas - Forfait 2 jours (72 jours*)	3,97 €
Tarif au repas - Forfait 3 jours (108 jours*)	3,90 €
Tarif au repas - Forfait 4 jours (144 jours*)	3,85 €
Tarif au repas - Forfait 5 jours** (180 jours*)	3,57 €
Repas complémentaire au forfait (2/mois max. avec délai de prévenance de 3 jours)	4,00 €
Ticket	6,70 €
Prestation***	5,25 €
Journée découverte CM2	4,00 €

*nombre de jours maximum à facturer, non compris les jours de rattrapage éventuels

**pour les collèges dont la demi-pension est ouverte le mercredi

*** pour les collèges concernés

Tarifs commensaux

Emplois aidés - Agents Etat et CD38 (<355)	Agents Etat & CD38 (entre 356 & 465)	Agents Etat & CD38 (> 465)	Extérieurs
3,00 €	4,47 €	5,19 €	6,70 €

Aide à la restauration scolaire

Inscription	Montants trimestriels de l'aide selon la tranche de quotient familial			
	0 à 400	401 à 630	631 à 800	801 à 1000
Forfait 1 jour	17,30 €	12,80 €	7,80 €	2,90 €
Forfait 2 jours	34,10 €	25,30 €	15,40 €	5,60 €
Forfait 3 jours	50,40 €	37,00 €	22,40 €	8,00 €
Forfait 4 jours	66,70 €	48,50 €	29,30 €	11,10 €
Forfait 5 jours	76,60 €	56,20 €	34,10 €	12,60 €

Tarifs de l'internat*

Forfait internat	Petit déjeuner
1 600 €	1,55 €

*pour les collèges concernés